

**SAS Société HECTARE**

RN113

75 ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

MONTAUBAN, le 11/07/2024

Facture liée au devis n° **D21030464**

Objet : Projet d'aménagement - 8 Lot Ch de ND d'Alet

Désignation	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
<u>Missions "Géomètre"</u>			
Mission G1 - Levé topographique	1 500,00	1	1 500,00
Mission G1.2 - Option - Levé topographique complémentaire en phase travaux	1 000,00	1	1 000,00
Mission G2 - Bornage	400,00	8	3 200,00
Mission G3 - Document d'arpentage	200,00	8	1 600,00
Mission G4.1 - Plans de vente provisoires	50,00	8	400,00
Mission G5.1 - Option - Implantation avant travaux	100,00	8	800,00
Mission G5.2 - Option - Vérification des limites de lots après pose des limites physiques	30,00	8	240,00
<u>Missions "Bureau d'étude"</u>			
Mission BE1 - Etudes préalables, analyse du projet et mise en dessin	50,00	8	400,00
Mission BE2 - Création du Dossier de permis d'aménager, établissement des pièces écrites et graphiques	400,00	8	3 200,00
Mission BE2 bis (option si nécessaire) - Modificatif au permis d'aménager (25€/lot ou ft mini de 500€)	500,00	1	500,00
Mission BE2 ter (option si nécessaire) - Nouveau dépôt du permis d'aménager (50€/lot ou ft mini de 1000€)	1 000,00	1	1 000,00
Mission BE3 - Etablissement du dossier de consultation des entreprises et soumission du projet aux concessionnaires	250,00	8	2 000,00
Mission BE4 - Direction des travaux et assistance au Maître d'Ouvrage	550,00	8	4 400,00
Déduction de la facture d'acompte F23010096 (émise le 28/01/2023 et d'un montant de 2 112,00 € TTC associée au devis D21030464 (accepté le 16/03/2021)			-1 760,00
Déduction de la facture d'acompte F22111465 (émise le 26/11/2022 et d'un montant de 3 408,00 € TTC associée au devis D21030464 (accepté le 16/03/2021)			-2 840,00
Déduction de la facture d'acompte F22101292 (émise le 24/10/2022 et d'un montant de 3 840,00 € TTC associée au devis D21030464 (accepté le 16/03/2021)			-3 200,00
Déduction de la facture d'acompte F22020236 (émise le 25/02/2022 et d'un montant de 1 200,00 € TTC associée au devis D21030464 (accepté le 16/03/2021)			-1 000,00
Déduction de la facture d'acompte F21070982 (émise le 26/07/2021 et d'un montant de 2 400,00 € TTC associée au devis D21030464 (accepté le 16/03/2021)			-2 000,00

Agence de MONTAUBAN

60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
montauban@urbactis.eu

Agence de NEGREPELISSE

4 Place Nationale
82800 NEGREPELISSE
negrepelisse@urbactis.eu

Agence de BOULOC

16 Rue Jean Jaurès
31620 BOULOC
boulac@urbactis.eu

Agence de GRENADE

1289 Rue des Pyrénées
31330 GRENADE/GARONNE
grenade@urbactis.eu

Agence de BLAGNAC

227 Route de Grenade
31700 BLAGNAC
blagnac@urbactis.eu

Cette facture est susceptible de faire l'objet d'une cession de créance ou d'une Dailly, seules les personnes morales sont éligibles à la cession de créance.

PENALITES DE RETARD

Tous règlements non parvenus dans les délais précisés sur la facture ou par convention seront majorés des pénalités légales au taux de 12% et de frais de recouvrement d'un montant de 40€.

Numéro unique – 05 63 66 44 22 – www.urbactis.eu



Désignation	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
Déduction de la facture d'acompte F21040546 (émise le 28/04/2021 et d'un montant de 1 800,00 € TTC associée au devis D21030464 (accepté le 16/03/2021))			-1 500,00

Total HT	Total TVA - 20,00%	Total TTC
7 940,00 €	1 588,00 €	9 528,00 €

Paiement à réception de la facture

Agence de MONTAUBAN

60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
montauban@urbactis.eu

Agence de NEGREPELISSE

4 Place Nationale
82800 NEGREPELISSE
negrepelisse@urbactis.eu

Agence de BOULOC

16 Rue Jean Jaurès
31620 BOULOC
boulac@urbactis.eu

Agence de GRENADE

1289 Rue des Pyrénées
31330 GRENADE/GARONNE
grenade@urbactis.eu

Agence de BLAGNAC

227 Route de Grenade
31700 BLAGNAC
blagnac@urbactis.eu

Cette facture est susceptible de faire l'objet d'une cession de créance ou d'une Dailly, seules les personnes morales sont éligibles à la cession de créance.

PENALITES DE RETARD

Tous règlements non parvenus dans les délais précisés sur la facture ou par convention seront majorés des pénalités légales au taux de 12% et de frais de recouvrement d'un montant de 40€.

Numéro unique – 05 63 66 44 22 – www.urbactis.eu